



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
VILLE D'HENDAYE
64700

EXTRAIT DU REGISTRE
DES ARRÊTÉS DU MAIRE

N° : 764-2019

OBJET : POLICE DE LA CIRCULATION ET DU STATIONNEMENT - FETE BASQUE 2019
RUE DES LILAS - SENS UNIQUE DE CIRCULATION

LE MAIRE DE LA VILLE D'HENDAYE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2211-1, L.2212-1 à L.2212-6, et L.2214-4,

Vu le Code de la Route, ordonnances, décrets, arrêtés, lois et circulaires réglementant la circulation, Vu l'article R-610-5° du Nouveau Code Pénal,

Vu les arrêtés municipaux réglementant la circulation et le stationnement en Ville,

Considérant qu'à l'occasion de la FETE BASQUE 2019, il convient de fluidifier la circulation, Rue des LILAS,

ARRETE

ARTICLE 1 Du samedi 10 août 2019, 7 heures au lundi 12 août 2019, 8 heures, il est instauré un SENS UNIQUE DE CIRCULATION, Rue des LILAS, dans le sens Rue ELISSACILIO vers Rue ANSOENIA.

ARTICLE 2 Cette disposition sera matérialisée par l'apposition du présent arrêté et la mise en place de la signalisation routière obligatoire par les Services Techniques Municipaux.

ARTICLE 3 Le présent arrêté sera publié et une ampliation sera transmise :

- à la Communauté d'Agglomération Pays-Basque (Pôle Territorial Sud Pays-Basque - Urrugne)
- au Commissariat de Police de Saint-Jean-de-Luz,
- au Centre Technique Municipal,
- au Service Municipal « Cadre de Vie »,
- à M. le Directeur de l'EPIC Hendaye Tourisme et Commerce,
- au Service Police Municipale/Stationnement,
- aux Sociétés d'autocars HGOBUS-TRANSDEV de Saint-Jean-de-Luz, ATCRB-TRANSDEV de Saint-Jean-de-Luz, LE BASQUE BONDISSANT, REUNIR PAYS-BASQUE, A.U.I.F d'Irun, HIRUAK BAT de Saint-Palais,
- au Service Communication/Sports.

Etant précisé que, conformément aux dispositions de l'article R 421-1 du Code de Justice Administrative, les voies de recours contre cet arrêté peuvent être exercées dans le délai de deux mois suivant sa publication, devant le Tribunal Administratif de PAU.

HENDAYE, LE 30 JUILLET 2019

Le Maire,

1^{er} vice-président de la Communauté d'Agglomération Pays-Basque,
Conseiller Départemental des Pyrénées-Atlantiques

Kotte ECENARRO

